



Repères pour analyser la situation financière de l'établissement

► CONTEXTE





En co-responsabilité et en étroite collaboration avec l'OGEC, le chef d'établissement assure la gestion économique et financière de l'établissement. Ainsi, il participe notamment à l'élaboration du budget prévisionnel. « Il propose, ordonnance et exécute le budget », statut du Chef d'établissement.

Cet aspect est important si l'établissement doit négocier son forfait communal, réaliser un projet immobilier ou tout simplement avoir une gestion saine des finances de l'école.

► PUBLIC

Chefs d'établissement du 1er degré et du 2nd degré

OBJECTIFS	<p>Comprendre le budget de son établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse Actions à engager
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la Fiche financière de son établissement Le budget d'investissement Le budget de fonctionnement La Capacité d'Auto Financement (CAF) ? Quel impact des élèves hors commune ? L'importance des manifestations dans le budget d'un établissement. Equilibre des activités périscolaires
MODALITES	<p>METHODES Apport théorique Présentation générale de la fiche financière et action sur celle-ci</p> <p>INTERVENANTS Manuella DRAPEAU et Nathalie GREAU</p>

	Maximum 15 personnes		IMA, La Roche sur Yon
	9h00 – 12h15		Mercredi 12 juillet 2023

INSCRIPTION

Avant le 26 mai 2023

Utiliser le formulaire d'inscription en ligne : [Cliquez ICI](#)

Pour toute information complémentaire : karine.guesdon@ddec85.org